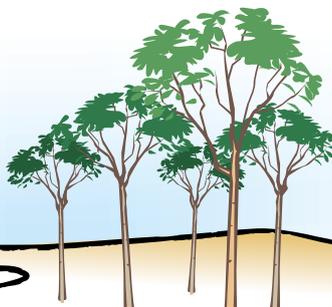


# Pins & Rivages



Numéro 13 - Juillet 2019

## Le mot de notre présidente :

*Cette année, comme nous vous l'avons annoncé lors de notre dernière assemblée générale, nous avons fait le choix d'une communication plus digitale que postale.*

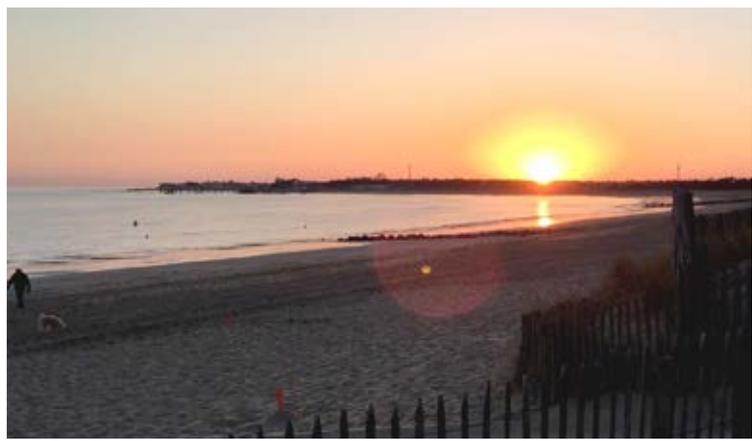
*Dans cet esprit, vous trouverez notre dernière publication de Pins & Rivages numéro 13 de juillet 2019 en format numérique. Quelques exemplaires seront encore imprimés pour les quelques adhérents qui ne nous ont pas encore envoyé leur adresse e-mail, mais à titre exceptionnelle. Nous vous encourageons donc à nous communiquer cette adresse si ce n'est déjà fait, lors du règlement de votre cotisation annuelle, car ceci vous permettra d'être connecté plus directement à l'actualité de nos Parcs La Grière Clémenceau, tout au long de l'année.*

*Nous prendrons vos avis sur ce nouveau mode de communication lors de notre prochaine assemblée générale qui se tiendra le 14 août prochain, à la salle de cinéma Agnès Varda, Parc des Floralies, comme désormais nous en avons pris l'habitude ...*

*Lors de cette assemblée, nous reviendrons sur la nouvelle campagne de lutte contre les chenilles processionnaires, présentée par la Mairie, qui en reprend désormais la responsabilité pour le compte de la communauté de communes. Le CR de la réunion de coordination des parcs à la Mairie, le 5 juillet dernier, présenté ci-après, en fait un large écho.*

*Le protocole établi par la Mairie sera diffusé lors de l'AG.*

*Cette assemblée sera suivie de la projection d'un nouveau film de M. Priouzeau comme les 2 années précédentes, toujours sur le thème de la Tranche sur mer et sa relation avec le littoral.*

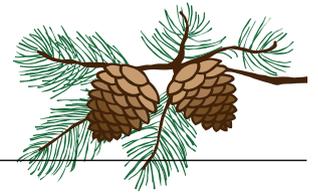


*Sur votre site, vous trouverez la convocation officielle à cette AG :*

*Accueil à partir de 9h30, pour un début de séance à 10h après émargement, et intervention de M. Kubrick, Maire de la Tranche-sur-Mer vers 10h30, pour permettre le visionnage du film à partir de 11h00. Et bien sûr notre traditionnel verre de la convivialité pour poursuivre les échanges...*

*Nous vous attendons nombreux, et nous sommes bien sûr à votre écoute d'ici là en déposant vos questions ou vos commentaires sur le site dans la rubrique ci-après. .*





## ... • **Compte-Rendu de la réunion de coordination des Parcs de La Tranche-sur-Mer, à la Mairie du 5 juillet 2019**

Comme habituellement la réunion de coordination des parcs du 1<sup>er</sup> semestre s'est tenu le vendredi 5 juillet à la Mairie de La Tranche sous la présidence de M. Le Maire, en présence de quelques adjoints dont M. Gautier et le responsable des services techniques M. Dupuy et Mme Stéphanie Boutry nouvelle assistante de direction. François Macé y représentait notre association en l'absence de Dany Beekman

### ■ **Parmi les différents sujets traités, 4 niveaux d'informations :**

#### 1) **Remarques générales :**

- **Communauté de communes** : situation inchangée, la commune de La Tranche souhaite quitter cette Com Com trop axée sur rétro littoral au détriment de la zone littorale, La Tranche étant la principale commune du littoral et ne représente que 20% des voix pour une participation financière très élevée proportionnellement. À noter que la communauté de communes des Sables s'entend bien avec La Tranche et souhaite travailler avec La Tranche. Avec le changement de maire aux prochaines élections, il semblerait que La Faute souhaite aussi se rapprocher de la Tranche. Tout cela est gelé jusqu'aux élections municipales de 2020.
- **Reprise en charge par le Syndicat mixte Marais Poitevin** des ganivelles de protection pour défendre le trait de côte, avec double rangée de ganivelles. Ce problème est actuellement moins urgent avec le réensablement de nos plages.
- **Zone 30** : renforcement du marquage au sol ; pas de possibilité de mise en place de dos-d'âne sur la partie des commerces, boulevard des vendéens, pour ralentir la circulation
- **Sécurité zones partagées** : pas de réglementation officielle sur usage skate et trottinettes, mais l'absence d'éclairage vélos, la nuit, peut être verbalisée.
- **Remplacement des containers** poubelles des particuliers : les Services techniques détiennent bien des containers noirs pour remplacement des containers abimés. Ils ne les réparent pas. Récemment plusieurs résidents se sont fait envoyer, par l'accueil de la Mairie, à la Faute, à la communauté de communes (Déchèterie) pour un tel échange, car cela aurait concerné une réparation ! Bien vouloir s'adresser aux services techniques de La Tranche pour tout remplacement de poubelles. A noter qu'un projet de réfection de la déchèterie est à l'étude.

#### 2) **Chenilles processionnaires ; Frelons asiatiques : nouveaux protocoles avec la Mairie.**

Le traitement depuis quelques années était de la compétence de la communauté de communes. Depuis le 17/06/2019, la compétence est restituée à la commune et amène un changement de politique :

Le principe est d'aider les résidents à traiter les chenilles processionnaires par la prise en charge par la mairie d'une

subvention de 50% des coûts du traitement avec un plafond de dépenses de 100€ soit un maximum de 50€.

Un protocole est remis en séance : chaque résident concerné est appelé à s'inscrire sur le site de POLLENIZ, (réseau syndical professionnel en charge de la santé du végétal depuis plus de 30 ans reconnue d'utilité) qui se chargera de mandater une entreprise agréée, pour une intervention sur chaque arbre de la propriété de septembre à décembre, facturation au particulier et indemnisation de 50% sur présentation du justificatif de paiement avec un plafond de 100€.

Ces informations seront envoyées à chaque résident et relayées lors des assemblées générales de chacun des parcs.

Bien sûr la Mairie se charge de traiter le domaine communal et se chargera des dunes après avoir pris contact avec les Eaux et Forêts.

Voir protocole auprès de la Mairie lors de la découverte de nids de frelons asiatiques (171 découverts sur la Vendée en 2018) avec le même principe d'indemnisation de 50% des coûts engagés avec un plafond de 131€.

Ceci constitue une phase d'expérimentation mise en place par la Commune.

La lutte contre le Moustique Tigre est de la compétence du Conseil départemental avec participation, de la Commune.

#### 3) **Sujets concernant spécifiquement les Parcs Grière Clémenceau :**

- **Parcs à vélos** : renforcés sur l'ensemble des principales entrées de plage : Océan 1, Atlantique 1, Clémenceau : installé mardi dernier un peu décalé sur gauche entrée de plage
- **Feux de plage** : interdits bien sûr ; N° de téléphone a appelé en cas de constatation : 02 51 30 49 08 pour intervention immédiate. A noter que dans leur rondes de nuit, la première intervention des gendarmes consiste à contrôler les plages.



*Nouveau parc de jeux pour enfants près de La piscine.*

*Réfection des clôtures le long de la piste cyclable.*



- **Extension piste cyclable entre parking Flandres Dunkerque et Piscine :**  
Projet d'extension avec promenade piétons en bois le long de la piste cyclable est à l'étude : dès que la ville aura repris la gestion de cette zone au Domaine maritime (en cours).
- **Avenue des tulipes :** notre demande de réfection des 2 parties affaissées est à moitié réalisée, car la Mairie a été mise en cause de l'inondation de ces 2 maisons (au 23 et 40) insistance pour refaire entièrement l'enrobé de cette avenue qui est très dégradé par endroits et rapiécé. M. Dupuis va effectuer une visite dans ce sens.
- **Les terrains de boules,** place des camélias, ont bien été refaits. Ils sont trop sableux et les services techniques vont intervenir pour tasser et damer.
- **Sur l'entrée de plage Clémenceau (TRANC 31),** plage surveillée, la zone de desserte piétons menant de l'avenue des tulipes à l'entrée de la plage, le long de la



*Fin de la réfection de l'avenue de la plage, débouchant sur le pavillon de l'Aunis.*



*La nouvelle "Casa de Guido" plage Clemenceau : belle présentation et très bon accueil !*

propriété du 90 avenue des tulipes, va être renforcée en enlevant la place de parking souvent bloquante pour le passage.

- **Sur cette même entrée de plage,** la dégradation du revêtement de l'entrée de la plage, (poussière, sable souillé) accentuée par le passage des véhicules de mise à l'eau des bateaux va être revue après la saison.

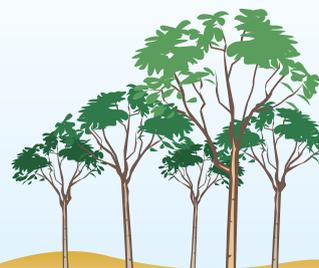
**4) Autres informations**

Arrivée d'un nouveau médecin (+ spécialiste acupuncture et EHPAD), femme de 40 ans en provenance de Paris, et peut-être un 2<sup>ème</sup> en 2020 en lien avec celle-ci.



**A noter que les 3 médecins actuels de la Tranche-sur-Mer : M. Chabot aurait encore 5 à 6 ans avant départ retraite et M. Daguin 8 à 10 ans, sans oublier le docteur Leignel-Tabard qui travaille avec le docteur Daguin.**

**Il y a 2 dentistes actuellement en fonction sur La Tranche-sur-Mer.**



**Association d'Information et de Défense des Propriétaires des Parcs  
La Grière-Clemenceau  
85360 Mairie de la Tranche-sur-Mer**

**Courriers à adresser à :  
contact@apgclm.com  
www.apgclm.com**